

# Formation au Brevet Initiateur Mobilité à Vélo (IMV)

L'association Vélo-Cité Bordeaux Métropole vous propose **du 20 au 23 septembre 2021** la formation d'« Initiateur Mobilité Vélo ». Cette formation est basée sur le référentiel de l'Instance de Coordination pour l'Apprentissage de la Mobilité à Vélo (ICAMV) et de la Fédération des usagers de la Bicyclette (FUB) (référentiel de formation ci-dessous).

L'objectif de cette formation est de permettre aux initiateurs de conduire des séances de vélo-école, c'est à dire d'accompagner des personnes et de leur transmettre les connaissances nécessaires afin de pouvoir se déplacer et de se servir de leur vélo en toute autonomie.

D'une durée de 3 jours, soit 24h de formation, celle-ci est destinée aux salariés, aux bénévoles d'associations, au demandeurs d'emploi qui souhaitent se perfectionner quant à l'accompagnement de personnes désirant apprendre à se déplacer à vélo.

## Les pré-requis quant à l'entrée en formation :

Avoir une bonne maîtrise et de bonnes connaissances au sujet du vélo.

Connaitre les principales règles du code de la route.

Etre détenteur du PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1).

Etre majeur le jour de l'entrée en formation.

## Les formatrices.teurs intervenants :

L'équipe est constituée de formateurs salariés et bénévoles diplômés de l'association Vélo-Cité expérimentée depuis 2008 dans l'accompagnement et la formation de publics très diversifiés (adultes, scolaires, salariés, entreprises, agents...).

## Le lieu de formation :

Vélo-Cité 16 rue Ausone 33000 Bordeaux

## Coût de la formation :

450€ Salariés-autres / 300€ Bénévoles réseau FUB

Prise en charge possible par votre OPCO / Vélo-Cité dispose d'un agrément organisme de formation (n°75331157433) et est référencée au DATADOCK

Ce montant ne prend pas en compte les frais d'hébergements et de restauration.

Inscription auprès de Sébastien Rousseau: [veloecole@velo-cite.org](mailto:veloecole@velo-cite.org) – 05.56.81.63.89.

